

MAUREPAS

mag #74
Mars 2021

Finances

LE BUDGET 2021

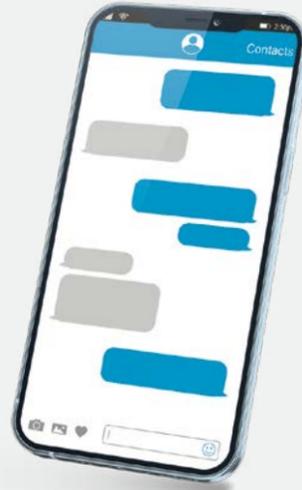
Pour l'organisation de la vie quotidienne comme pour les grands projets d'avenir,
le budget de la commune concerne tous les Maurepasien.

Pages 12 à 15



OBJETS PERDUS, BUDGET PARTICIPATIF ET BRACHIOSAURE

Retrouvez tous les mois une sélection de commentaires, messages et réactions que vous avez postés sur les réseaux sociaux de la ville, ainsi que les réponses apportées.



f FACEBOOK

8 avril 2021
Christelle D.

Bonjour, mon fils a perdu ses clés près du bassin de la Courance. Auprès de qui puis-je me renseigner pour savoir si elles ont été ramenées ? Merci

Les objets trouvés dans la ville sont récupérés par la police municipale de Maurepas. Vous pouvez donc la contacter par téléphone au 01.30.66.55.15. ou par mail à police.municipale@maurepas.fr

22 mars 2021
Coco K.

Bonjour, pourriez-vous me dire où je peux trouver les projets déposés pour voter pour le budget participatif s'il-vous-plaît

Au cours des mois de mars et avril, les services de la mairie ont évalué la faisabilité des nombreux projets déposés par les Maurepasiens pour le budget participatif 2021. Entre les 3 et le 25 mai, à vous de voter pour votre ou vos proposition(s) préférée(s) sur Maurepas.fr, le site internet de la ville ! Plus d'informations dans la rubrique « Vivre ma ville » du présent magazine.

19 mars 2021
Jess S.



Je trouve ça top d'avoir des livres à disposition dans la ville. Cette boîte à livres est très jolie, bravo.

Les services techniques de la ville ont installé une nouvelle boîte à livres à côté de l'aire de jeux du square d'Anjou, en face du mail de Gâtine. Ce sont désormais 7 petites bibliothèques ouvertes à l'emprunt et au don qui sont à votre disposition dans Maurepas. Pour voir l'emplacement de chacune des boîtes à livres : bit.ly/BoitesALivresMaurepas

t TWITTER

1^{er} avril 2021
Edwina G

J'adooooorreeeee. Merci beaucoup. Ça fait du bien pendant ces temps qui courent. Belle journée



Vous êtes nombreux à avoir salué sur les comptes Facebook et Instagram de la ville le poisson d'avril de cette année, qui mettait en scène un brachiosaure aux abords de la Courance.

Une plaisanterie préhistorique qui a permis de braquer les projecteurs sur cet écrin de biodiversité cher aux promeneurs, et qu'il convient de préserver au quotidien.

Scannez le QR code ci-dessous pour en apprendre plus sur le bassin de la Courance et les initiatives de la ville pour y favoriser l'épanouissement de la faune sauvage :



“ Répondre aux attentes de demain ”

Grégory Garestier
visite des logements
en cours de finition
dans l'éco-quartier
des 40 Arpents.

UN BUDGET MAÎTRISÉ, DES INVESTISSEMENTS QUI PRÉPARENT L'AVENIR.

Ce budget prévoit également de maintenir notre niveau de subventions aux associations qui souffrent aussi de la situation sanitaire actuelle, mais également à notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui dispense au quotidien des aides et des services auprès des plus fragiles d'entre nous.

D'ailleurs, un article est consacré à l'une de nos auxiliaires de vie, qui participe avec ses collègues aux missions visant à préserver l'autonomie de nos anciens et leur maintien à domicile.

Enfin, nous avons prévu de déployer à la rentrée prochaine un service numérique gratuit de soutien scolaire en ligne. Mais devant une année à nouveau perturbée par la pandémie et afin de soutenir au mieux les familles dans leurs efforts de scolarisation de leurs enfants, nous avons décidé d'en avancer le déploiement qui sera réalisé dans les tout prochains jours.

C'est aussi cela qui fait de Maurepas une ville agréable à vivre pour toutes les générations.

Bonne lecture à tous.

Avec tout mon dévouement -

Votre Maire
Grégory Garestier

Le 30 mars dernier, les élus du conseil municipal ont voté le budget de notre ville pour l'exercice 2021.

Malgré de nouvelles contraintes budgétaires dues à la mise en œuvre des protocoles sanitaires sur l'ensemble de nos équipements publics et la constante réduction des contributions de l'État, nous parvenons à contenir nos dépenses de fonctionnement et maintenir un haut niveau d'investissement. Et pour la huitième année consécutive, les taux municipaux d'imposition locale n'augmenteront pas à Maurepas.

Comme chaque année, j'ai souhaité que ce budget vous soit présenté dans le magazine de la ville afin que chacun puisse comprendre nos contraintes et nos choix budgétaires. Comme vous le verrez, nous poursuivons l'entretien de notre patrimoine (écoles, équipements sportifs et culturels...) et bien sûr la construction de notre centre aquatique, pour à la fois maintenir notre qualité de services publics et répondre aux attentes de demain.



École des sports

Du 12 au 13 avril

Pour maintenir l'accueil des enfants de 4 à 12 ans tout en se conformant aux protocoles sanitaires, l'École des Sports de Maurepas a organisé ses activités en extérieur, au gymnase des Bessières.



6



Semaine de la petite enfance

Du 22 au 26 mars

À l'occasion de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, les différents établissements d'accueil des jeunes enfants ont mis au point de nombreuses activités comme notamment des goûters thématiques, des temps pour les contes et les chansons...



↑ Boîte à livres

Lundi 19 avril

Une nouvelle boîte à livres aux allures de coffre aux trésors vient d'être installée sur le mail de Gâtine, à proximité de l'aire de jeux du square d'Anjou. Maurepas est équipée désormais de 7 boîtes de ce type où les livres s'échangent librement.

7



← Maurepas entraide

Vendredi 9 avril

À l'occasion de la nouvelle convention d'objectifs 2021-2026 entre la Ville et l'association, Nicole Malaquin, présidente de Maurepas Entraide, a accueilli Grégory Garestier ainsi que ses adjoints Laurent Burçon et Pascale Denis pour une visite des locaux et un point sur les actions menées dans le quartier des Friches.



Plus de photos et de vidéos sur
Facebook



Éco-quartier des 40 Arpents

Jeudi 25 mars

La résidence de Bienville comprendra 263 logements, en accession à la propriété et en location libre ou sociale. Grégory Garestier, accompagné par François Liet, son adjoint à l'Aménagement urbain durable et aux Mobilités, a visité la partie « locations », qui sera constituée de 94 logements, qui devraient être livrés d'ici à la fin de l'année. Chaque logement est notamment accompagné d'une place de stationnement en sous-sol pour les véhicules.



← Mercredi 21 avril

Les travaux de nouveaux logements débutent rue Claude-Bernard. Il s'agit des « Terrasses de Sérigny » réalisées par Elgéa. Les 2 bâtiments accueilleront 30 logements dotés de terrasses, de balcons ou de jardins privés. Un potager et un verger verront le jour au pied de la résidence.



Préserver l'autonomie
des personnes âgées
à leur domicile
est devenu crucial.
Pour cela, la commune
dispose d'un
établissement public.

RELATIONS HUMAINES

8



Aucun frais de dossier
La facture mensuelle est établie sur la base
des heures réalisées



Aider les aidants
Le conjoint est souvent la « personne aidante »,
aussi âgée que le malade



Service du maintien à domicile
CCAS, square de la Marche.
01 30 66 53 04 - maintienadomicile@maurepas.fr

Quand Annick, habitante de Maurepas depuis 1968, a eu besoin des services d'une auxiliaire de vie, c'est tout naturellement vers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qu'elle s'est tournée. Près de 30 ans de bénévolat au service des autres l'ont souvent mise en contact avec l'établissement public. En novembre 2020, elle fait la rencontre d'Angéline, auxiliaire de vie sociale, qui a plus de 10 ans d'expérience dans ce domaine.

Annick explique : « Mon mari est très malade. Et j'ai moi-même subi une opération chirurgicale. J'avais besoin d'aide à la maison car cela devenait très difficile. Angéline intervient le mardi et le mercredi pour stimuler la mémoire de mon époux. Et le jeudi, ils font des petites courses. Cela lui fait une sortie et je peux souffler un peu ».

Chaque semaine, Angéline s'occupe d'une dizaine de personnes : « en général, le matin est dédié à la toilette. L'après-midi, on se consacre davantage à l'accompagnement, aux courses ou à l'entretien du domicile ».

« On dialogue beaucoup avec les bénéficiaires. Parfois, les aidants vivent avec des personnes qui ne dialoguent plus. On aide les deux, en fait : la personne malade et l'aidant, qui est souvent aussi âgé. Echanger, communiquer, c'est très important » ajoute Angéline.

Le service du maintien à domicile, qui existe depuis 1982, est composé de 8 auxiliaires de vie, de 3 aides ménagères et d'une coordinatrice. Il a exclusivement une fonction sociale. Son champ d'action ne concerne pas le domaine des soins à domicile, qui relève des professionnels de santé.



Laurent Burçon,
Adjoint au maire délégué aux Finances, à la
Commande publique, à la Vie scolaire et à l'Enfance.



Maurepas numérique SOUTIEN SCOLAIRE

La Ville met en place la possibilité pour les jeunes Maurepasiens d'accéder à un soutien scolaire en ligne accessible à tous les élèves scolarisés du CP au CM2.

Cette nouvelle solution numérique au service des familles est totalement gratuite. Elle est accessible depuis un ordinateur personnel, une tablette ou un téléphone mobile. Son adresse : soutienscolaire.maurepas.com

Les enfants peuvent s'exercer et réviser selon leur rythme à la maison. Les parents peuvent suivre leurs efforts sur un espace qui leur est réservé.

Le soutien scolaire se décline en de nombreux supports (vidéos, animations, exercices interactifs, quizz...) pour aider nos jeunes dans leur parcours scolaire. Les contenus sont conformes aux programmes officiels de l'Éducation nationale et rédigés par des enseignants.

Initialement programmé à la prochaine rentrée scolaire, sa mise en service a été avancée pour aider parents et enfants dans cette période si particulière.

À vous de voter

BUDGET PARTICIPATIF

La 5^e édition du Budget participatif entre dans sa dernière phase : celle du choix par les Maurepasiens. Parmi les nombreuses idées proposées par la population, 3 projets concernent l'environnement, 7 projets relèvent des loisirs et 1 projet veille au bien-être animal.

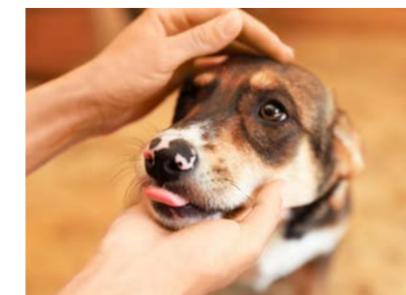
Découvrez les projets et votez pour ceux qui vous semblent utiles. Une enveloppe de 150 000 € est réservée dans le budget communal pour la réalisation du ou des projets qui réuniront le plus de votes.

« VOUS AVEZ
JUSQU'À LA FIN
DU MOIS
POUR VOTER
SUR
WWW.MAUREPAS.FR »

11

projets

ont été analysés et validés
pour être soumis au vote



Votez-vous pour le bien-être animal ?

9



(Photo d'archives)

Seniors

LE RETOUR de la guinguette

Si le goûter de printemps 2021 est annulé, en raison des restrictions sanitaires, la guinguette des seniors est bien programmée. Elle se déroulera samedi 3 juillet au Centre de Loisirs Primaire de 12h30 à 18h. Le formulaire d'inscription sera à déposer à l'Espace Solidarité (square de Marche) ou à l'hôtel de ville avant le vendredi 21 mai.

CONTACT : 01 30 66 53 18
animationseniors@maurepas.fr

Action sociale

DEUX NOUVELLES PERMANENCES

Maurepas met gracieusement des locaux à la disposition de ses partenaires institutionnels. Deux nouvelles permanences d'information se dérouleront à l'Espace Solidarité, square de la Marche.

Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CRAMIF) :

mercredi, de 9h à 12h ;
cramif.fr

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Yvelines :
vendredi, de 14h à 17h.
caf.fr



Loisirs

DES SÉJOURS pour les seniors

Trois voyages destinés aux seniors ont été reportés en raison du contexte sanitaire. Ils se dérouleront en 2021 aux dates suivantes :

- > Croisière sur le Rhin, du 26 mai au 1^{er} juin ;
- > Circuit Ouest Américain, du 10 au 21 septembre ;
- > Hôtel club en Andalousie, du 21 septembre au 5 octobre.

Il reste quelques places pour ces séjours.

Un court séjour en France est également prévu fin septembre.

Renseignements :
01 30 66 53 18 - animationsenior@maurepas.fr



En ligne

MAI des Serres

L'édition 2021 du Mai des Serres est à suivre vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 mai sur le site internet, maurepas.fr, ainsi que sur les réseaux sociaux de la Ville, @Maurepas.

Cette version dématérialisée des journées portes-ouvertes aux serres municipales, vous permettra de pénétrer un petit peu les coulisses du fleurissement des espaces publics maurepasien. C'est en effet aux serres que se préparent la majeure partie des végétaux qui ornent nos rues et nos places tout au long des saisons. Et c'est grâce à l'investissement des agents du service « Espaces Verts » que Maurepas affiche désormais 3 fleurs au concours des Villes fleuries !

Santé

Collectes de sang

La collecte de sang organisée par l'Établissement Français du Sang, lundi 29 mars à la salle des fêtes de Maurepas, a permis d'accueillir 70 personnes volontaires, dont 9 nouveaux donneurs.

Cette action de santé publique se déroule plusieurs fois par an dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et l'EFS. Pensez à vous inscrire pour le prochain don programmé lundi 21 juin.



1961 : Naissance à Autun (71)

1983 : Commence sa carrière d'entrepreneur

2014 : Son fils Thomas arrive au club

2021 : Élection à la présidence de l'ASM football

Pascal Seguin

Président de l'ASM Football

SAVOIR DIRE MERCI

Le club de football de Maurepas s'est donné un nouveau président au début de cette année. Son engagement est un témoignage de reconnaissance

Après 18 années de bons et loyaux services sportifs et associatifs, Yves Avoirte a passé la main à la tête du foot maurepasien. C'est Pascal Seguin qui lui succède depuis février. « Je suis arrivé au club parce que mon fils, qui était gardien de but à Coignièrès, n'avait plus d'équipe pour jouer dans sa tranche d'âge. Le club a bien voulu nous accueillir. On

s'y est senti très bien. Cela m'a donné l'envie de dire merci et m'impliquer » explique le nouveau président. Pascal Seguin reconnaît bien volontiers qu'il n'a jamais joué 90 minutes au football. Mais son dévouement et sa nature active l'ont conduit à quitter le confort (relatif) des gradins pour courir le long du terrain en tant qu'arbitre de touche, puis à se former auprès de la Fédération Française de Football afin de devenir dirigeant.

Pour cet entrepreneur de métier, qui a bâti sa carrière dans le monde de la haute technologie, notamment au service de l'aéronautique, il s'agit aussi de mettre son expérience au service d'une

association qui a plus de 50 ans d'existence. « L'ASM football jouit d'une excellente réputation. Ses qualités pour la formation et l'encadrement sont reconnues. C'est un club qui allie le côté familial aux dimensions sportives. C'est précieux et c'est à conserver » souligne Pascal Seguin. Des acquis qui s'appuient sur de superbes installations au parc des sports du Bout des Clos, où « un deuxième terrain synthétique serait le bienvenu » relève en souriant le nouveau président. Des projets sont aussi dans les cartons, comme offrir la licence à ceux qui s'engagent aux Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) ou la création d'une activité de foot-golf.

LES RÈGLES D'OR D'UN BUDGET COMMUNAL



Un budget équilibré
Recettes / Dépenses



Les emprunts uniquement
pour l'investissement



Le contrôle des paiements
par le trésor public



La part la plus importante de la section de fonctionnement du budget de la ville de Maurepas est consacrée aux dépenses de personnel car nous gérons en direct la plupart de nos services publics. D'autres villes peuvent choisir d'externaliser leurs activités (comme la gestion des crèches).

Pour la 8^e année consécutive, les taux communaux d'impôts locaux n'augmenteront pas.

Les grands projets

En termes d'investissement, la ville poursuivra cette année la mise en œuvre et la réalisation de projets structurants.

> La construction de centre aqualudique intercommunal Élancourt-Maurepas. Les travaux ont bien commencé et se déroulent à un rythme soutenu. Compte tenu des dispositions contractuelles, la ville doit assurer cette année le versement de 4 342 088 € au titre des participations publiques.

> La reconstruction de la halle du marché avec l'étape nécessaire pour choisir le maître d'œuvre et définir le projet. Une première enveloppe de 300 000 € est débloquée.

> La réhabilitation du centre de loisirs primaire avec également un marché public pour choisir le maître d'œuvre et définir

le projet. Une première enveloppe de 200 000 € a été votée.

> La création d'un nouveau parc urbain dans l'éco-quartier des 40 arpents pour 110 000 €.

> Au cimetière : des nouveaux aménagements sont programmés pour 175 000 €.

Et aussi...

> Un budget de 551 000 € sera consacré à la sécurisation des espaces publics. Il s'agit de poursuivre le déploiement de la vidéoprotection, de proposer les aménagements dans le cadre du schéma de déplacement, de réaliser des opérations de sécurité routière

STABILITÉ FISCALE

Pour la 8^e année consécutive, les taux communaux d'impôts locaux n'augmenteront pas.

À la suite de la réforme de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties regroupe la taxe communale (19,91 %) et la taxe départementale (11,58 %) pour s'établir à 31,49 %.

En effet, pour compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, décidée par le Gouvernement, les communes perçoivent désormais la part départementale de la taxe foncière sur le bâti.

Pour sa part, la taxe sur le foncier non-bâti demeure à 90,50 %.



551 000 €

Seront consacrés
à la sécurisation des espaces
publics.

1 991 000 €

Pour l'entretien
des bâtiments communaux

Dépenses réelles d'investissement

8 944 343 €

Dont :

- > 4 609 343 € pour les travaux ou l'équipement
- > 4 335 000 € pour le centre aqualudique
- > Reconstruction de la halle du marché
- > Réhabilitation du centre de loisirs primaire
- > Création d'un nouveau parc urbain à Pariwest
- > Véhicules, informatique

Dépenses réelles de fonctionnement

27 249 359 €

Dont :

- > 18 184 105 € pour les dépenses de personnel
- > 6 079 595 € pour les achats de matériels et les prestations
- > 1 352 668 € pour les subventions, dont le CCAS
- > 1 472 745 € pour les reversements (FSRIF, FPIC...)

Finances locales

LE BUDGET 2021

Le budget de la commune a été adopté pour 2021. Il est globalement stable par rapport à 2020 mais reste un budget impacté par la crise sanitaire.

Au cours du conseil municipal du 30 mars, les conseillers municipaux ont notamment approuvé l'exécution du précédent budget (comptes administratif et de gestion 2020), ont adopté le budget prévisionnel 2021 (aussi appelé budget primitif), fixé les taux des taxes locales, établi les tarifs des services publics et les redevances.

Les principales décisions budgétaires

Le volet du budget communal est un acte essentiel dans la vie locale; c'est lors de cette séance que sont autorisées l'ensemble des dépenses



« LA RÉALISATION DE CES PROJETS ATTENDUS PAR LA POPULATION SE DÉROULE DANS UN CONTEXTE MARQUÉ PAR LA CRISE SANITAIRE »



déplacement, de réaliser des opérations de sécurité routière (signalisation, aménagements divers), de procéder à la réfection des voiries communales.

> Un budget de 1 991 000 € permettra l'entretien des bâtiments communaux.

> Un budget de 291 000 € sera dédié à la transition écologique : acquisition de terrains fonciers pour préserver des espaces naturels, conversion du parc automobile, travaux d'amélioration énergétique, création de vergers urbains et plantations de nouveaux arbres.

Des efforts de gestion

La réalisation de ces projets attendus par la population se déroule dans un contexte marqué par la crise sanitaire qui impacte également le budget communal. Des pertes de recettes tarifaires sont enregistrées : 18% par rapport à 2019 du fait d'une baisse de fréquentation des accueils périscolaires et de la restauration. Des dépenses supplémentaires se font jour notamment pour mettre en place les protocoles sanitaires (43 000 € d'achat de produits d'hygiène complémentaire et 30 000€ de masques pour le personnel). La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État aux communes et les pénalités pour manque de logements sociaux viennent encore davantage « alourdir la barque ». La DGF est ainsi passé de 2 984 000€ en 2014 à 319 000 € en 2021. Alors, quelle est la recette pour équilibrer les comptes ? La saine gestion, « à l'euro près ». Une recherche permanente de synergies, notamment avec Saint-Quentin-en-Yvelines, de financements auprès de nos partenaires institutionnels, une attention de tous les jours portée aux dépenses de fonctionnement et une analyse fine pour apporter un service public efficient, répondant réellement aux besoins exprimés par les Maurepasien.



DES INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR

La mise en œuvre et la réalisation de projets structurants pour l'avenir de tous les Maurepasien se poursuit :

- > Construction de centre aqualudique intercommunal Élancourt-Maurepas
 - > Reconstruction de la halle du marché
 - > Réhabilitation du centre de loisirs primaire
- > Création d'un nouveau parc urbain dans l'éco-quartier des 40 arpents.

290 000 €

C'est le montant de la pénalité infligée au titre de la loi solidarité renouvellement Urbain (SRU) malgré la construction conséquente de logements.

Associations

DES SUBVENTIONS

La Ville poursuit son soutien actif au monde associatif maurepasien.

Principalement sous la forme de subventions et de mises à disposition de locaux, Maurepas accompagne ses associations, actives dans de nombreux domaines. **194 386 € de subventions directes** ont donc été attribuées pour 2021

- Associations culturelles et de loisir : 17 391 €
- Associations sportives : 136 095 €
- Association du secteur social : 35 000 €
- Associations diverses : 5 900 €

BUDGET SOLIDAIRE

Pour aider les familles maurepasiennes les plus modestes dans cette période difficile, la municipalité baisse les tarifs périscolaires de la première tranche du quotient et stabilise les tarifs des autres tranches. C'est ainsi que sont fixés les tarifs planchers à 1 € (restauration, accueil du matin et du soir) et 2 € (accueil du mercredi) pour les plus bas revenus.



« LE BUDGET LIÉ À LA CRISE SANITAIRE GÉNÈRE UN SURCÔÛT DE 73 000 € RIEN QUE POUR LA MISE EN PLACE DES PROTOCOLES SANITAIRES. »



(Photo d'archives)

DES TRAVAUX

La réfection des voiries communales a été budgétée à hauteur de 300 000 €. Une enveloppe de 253 000 € est affectée pour les bâtiments scolaires, de 78 000 € pour les équipements sportifs et de 140 000 € pour les équipements culturels.

18%

de perte de recettes tarifaires par rapport à 2019 du fait d'une baisse de fréquentation des accueils périscolaires et de la restauration



Laurent Burçon, Adjoint au maire délégué aux Finances, à la Commande publique, à la Vie scolaire et à l'Enfance.

INSECTES HYMÉNOPTÈRES

Du haut de leurs quelques centimètres, de nombreuses espèces d'insectes existent dans nos jardins. Connaissez-vous leurs caractéristiques ?

8 600

espèces hyménoptères
en France

80%

des végétaux
dépendent de la pollinisation

2

Caractéristiques
physiques
principales



Myriam Debucquois,
Adjointe au maire déléguée
à la Transition écologique

Le terme « hyménoptère » est une classification d'espèce pour les insectes. Leur corps se compose en trois parties distinctes avec deux paires d'ailes : une supérieure et une inférieure.

Qui sont-ils vraiment ?

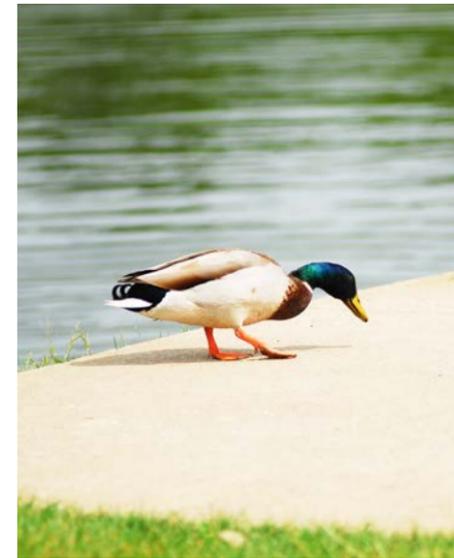
Dans la catégorie des hyménoptères, plusieurs espèces vous sont familières. On aime parfois à les différencier grâce aux couleurs jaune et noir, donnant le surnom de « Dalton ». Les abeilles, les guêpes les bourdons et les frelons en font partis. Or, ce ne sont pas les seules espèces à exister sous ce nom, les rejoignent alors les fourmis volantes ou encore les xylocoptes. Ces espèces ont souvent pour objectif la pollinisation en butinant et passant de fleurs en fleurs ou encore le renouvellement des sols.

Les caractéristiques physiques

Outre deux paires d'ailes et un

corps en trois parties, les insectes hyménoptères se différencient avec la présence d'antennes filiformes, minces comme un fil, et pointues sur la partie supérieure de leur tête. Les yeux ressemblent à des gouttes d'eau et brillent lors de leur présence au soleil. Certaines espèces comme les abeilles domestiques possèdent de larges pattes pour récolter du pollen. Les autres, ont souvent des pattes fines comme la guêpe.

Bien qu'impressionnantes malgré leur taille, ces drôles de petites bêtes ne sont pas toutes néfastes à l'instar du frelon asiatique. Elles nous aident à leur niveau, au quotidien pour préserver l'environnement. Alors au lieu de les faire fuir, n'hésitez pas à les inviter à faire halte dans votre jardin avec des hôtels à insectes. Il sera possible de les découvrir et de comprendre leur rôle dans notre écosystème.



Conserver la faune locale

PAS DE PAIN pour les canards

Balades dominicales ou promenade quotidienne aux abords de la Courance, vous avez sûrement remarqué la présence de nombreuses espèces volatiles dont des canards. Il est tentant de les nourrir avec du pain frais ou rassis de trois jours. Or, ce comportement aussi charmant qu'il soit est une véritable menace pour ces petites bêtes. En effet, les canards sont intolérants au gluten présent dans le pain. Leur système digestif est réservé à une alimentation herbivore. La présence de pain empêche alors un apport nutritionnel entraînant parfois au contact de l'eau l'apparition de certaines maladies mortelles.

Transition énergétique

DES VÉHICULES électriques



Soucieuse de l'environnement, la municipalité renouvelle son parc automobile privilégiant des véhicules électriques. Au tour de l'administration de recevoir des nouvelles voitures « Citroën Ami ». Deux places et légères, elles permettront de répondre aux attentes environnementales pour une liaison urbaine plus propre remplaçant ainsi les vieux diesels. Au compteur, 45km/h maximum et une autonomie de 60 km, largement suffisant pour se déplacer sur les routes communales.

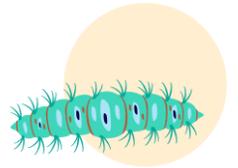


Initiative de SQY

LES DÉCHETS CHANGENT de conteneurs

La collecte des déchets est depuis 2016 gérée par la communauté d'agglomération de SQY. Cette année, elle propose aux Maurepasiens la possibilité de changer la taille des conteneurs si les vôtres ne vous conviennent pas ou plus. En fonction du nombre de personnes au sein du foyer, des tailles sont préconisées. Ce changement de conteneurs ne s'applique qu'aux déchets ménagers et aux plastiques, bacs gris et jaunes.

Pour faire une demande de changement, rien de plus simple ! Il suffit de se rendre sur le site sqy.fr dans la rubrique « services et vie pratique » puis « gérer ses déchets ».



Attention à l'urticaire

C'EST LA CHENILLE qui redémarre

Le printemps est là, moment idéal pour aller se prélasser sur un banc ou sous un arbre dans un son jardin ou un parc public. Cependant, les chenilles processionnaires sont de retour cette année. Cette espèce, qui se trouve généralement dans les chênes, est néfaste pour la biodiversité. En cause son appétit gargantuesque pour les feuilles des arbres. Mais, elles sont aussi dangereuses pour les humains et les animaux avec des poils dont le contact est urticant. Les chiens sont souvent les plus grandes victimes avec des allergies au niveau des muqueuses et de la langue. Pour lutter contre ce phénomène, un traitement biologique est effectué par la ville de Maurepas et SQY.

Se protéger sans risques

AGIR CONTRE les frelons asiatiques

Espèce venue d'Asie du Sud-Est, le frelon asiatique s'adapte aux différents climats tempérés des sept continents. Ce frelon est une menace pour l'homme mais surtout pour les ruches locales. Afin de préserver une biodiversité et un écosystème stable, il est essentiel de lutter contre sa prolifération. Attention toutefois à ne pas agir sans réflexion. Les pièges sont fortement déconseillés, emprisonnant principalement les abeilles. Didier Bourgeois, membre associatif de l'AFPAME, vous explique en détails l'univers du frelon asiatique sur MaurepasTV.

En cas de détection de nids de frelons asiatiques ou de chenilles processionnaires, signalez-le en remplissant le questionnaire sur l'application @maurepas rubrique signalez-nous.



Maurep'Art 2021

CHAPEAU LES ARTISTES !

Au terme de cette édition 100% en ligne, le jury du Maurep'Art a sélectionné les lauréats du Salon d'Art Plastique de Maurepas, cru 2021.

Les portes du Maurep'Art se sont refermées, après plusieurs centaines de visites de l'exposition virtuelle mise en place par les équipes municipales sur le site de la ville. Un joli succès, couronné par la révélation des lauréats de cette édition.

Prix des œuvres photographiques :

Anne BARON « Cats are my best friends »

Prix des œuvres sur toile : Gille ALFERA « Neauphle 3 » - Huile

Prix des œuvres sur papier : Isabelle SOLTNER « Stamp#01 » - Encre colorée

Prix des œuvres sculptées : Mouloud OUABDESSELAM « Les spirales »

Prix de coup de cœur du jury : Daniel LEPICARD « Platane de Valensole » - Photo relief

Prix du public : Danielle VOVARD « Sète la nuit côté mer » - Huile

Prix du Lions Club : Louis-Marie SAWICKI « Canopée » - Terre

L'ensemble des créations sont visibles sur maurepas.fr, dans la rubrique dédiée au Maurep'Art.



Véronique Rocher,

Adjointe au maire déléguée
à la Culture, au Patrimoine
historique et aux Jumelages

Conservatoire

Inscriptions et réinscriptions pour l'année 2021/2022

Les inscriptions ou réinscriptions au Conservatoire de Musique et d'Art dramatique de Maurepas pour la prochaine année auront lieu en deux temps :

- > Réinscription des anciens élèves :
du 3 au 29 mai 2021
- > Nouvelles inscriptions :
à partir du 31 mai 2021

Renseignement au Conservatoire par
téléphone au 01 30 66 55 00 ou par mail
conservatoire@maurepas.fr

« LE CONSERVATOIRE
POURSUIT
SES ACTIVITÉS
EN S'ADAPTANT
AU CONTEXTE
SANITAIRE »

11

événements sont maintenus par le Conservatoire

grâce aux dispositifs numériques
(page Facebook et compte Youtube
du Conservatoire, visioconférences)



Elgea
Bâtir pour tous

MAUREPAS
Les terrasses
de Sérigny

APPARTEMENT 2 PIÈCES à partir de

162 000€*

Profitez des offres exceptionnelles.

elgea-habitat.com

01 61 61 68 94

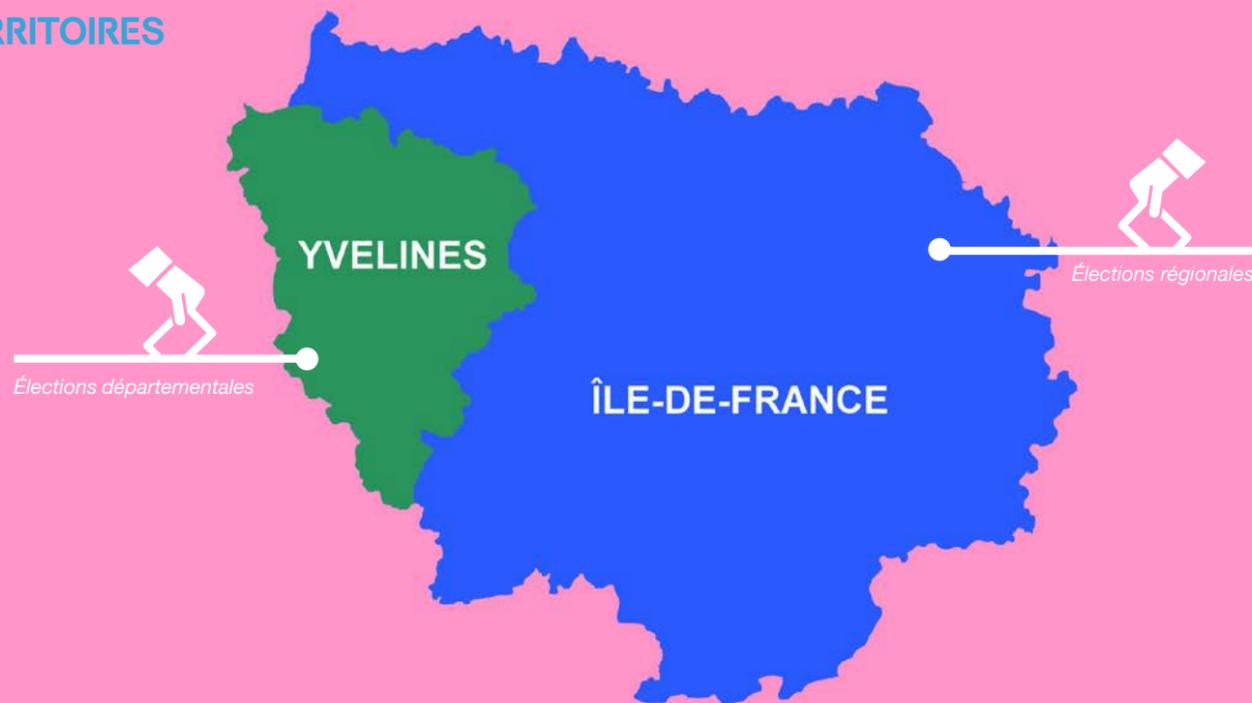
PRIX
ELGEA
GARANTI



Eolienne, bacs potagers,
verger et composteur



DÉMARRAGE
DES TRAVAUX



ÉLECTIONS LOCALES

12

millions de franciliens

L'Île-de-France accueille 19 % de la population française sur seulement 2,8 % du territoire. C'est donc une région densément peuplée

1,4

million d'yvelinois

Les Yvelines comptent 1 440 274 habitants, soit environ 12 % de la population de l'Île-de-France. C'est le département le plus peuplé de la Grande Couronne



France métropolitaine

On compte en métropole 13 conseils régionaux (dont l'assemblée de la collectivité unique de Corse) et 92 conseils départementaux

Les électeurs choisiront leurs conseillers départementaux et régionaux les dimanches 20 et 27 juin. Regard sur les missions de ces institutions.

Les électeurs maurepasiens devront désigner leurs représentants au sein du Conseil départemental des Yvelines et du Conseil régional d'Île-de-France. Chaque territoire dispose d'une administration dont les orientations sont fixées par les représentants de la population. Par exemple, à l'échelon de la commune, il s'agit du conseil municipal. Il en va de même pour le département et la région.

Des domaines bien définis

Mais quelles sont les compétences respectives du Département et de la Région ? Depuis 2015, elles sont clairement délimitées par la loi.

Il revient au Département de promouvoir les solidarités et la cohésion territoriale. En règle générale, le coût financier de l'action sociale du département représente

en moyenne plus de la moitié de son budget de fonctionnement. Les politiques en direction de l'enfance, des familles en difficulté financière, des personnes handicapées et des personnes âgées font partie de ses missions. Le Département entretient aussi les routes départementales et les collèges.

Pour la Région, il s'agit de contribuer au développement économique, social et culturel de son territoire. L'économie, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la gestion des lycées, les transports en commun et l'aménagement numérique relèvent de ses compétences.

Votre magazine municipal reviendra dans son numéro de juin 2021 sur les modalités pratiques de ces deux scrutins.



CARNET

Bienvenue à

Liliana BONVOUX
Maddy HUBERT

Tous nos vœux de bonheur à

Hajjar BENSMAIL et
Mohammed NIOURI
Nesrine CHEHBEUR et Karim KASSID
Nadia MELLOUK et
Hector GUEVARA GALINDO
Karima SOUAG et Feth Allah ABDI

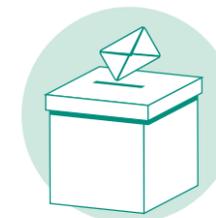
Nous nous associons à la douleur des familles de

Jocelyne AUDRAN
Michel BUCHARD
Michel CABOCHE
Jean-Marie COTIGNY
Cécile IMBERT née CALMELS
Élisabeth JARRY
Roger PASQUIER



AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIEN(NE) DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas légalement automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'Hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr. Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 2 place d'Auxois – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr. Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.



VIE DÉMOCRATIQUE

Listes électorales

Initialement prévues aux dimanches 13 et 20 juin 2021, les élections régionales et départementales ont été repoussées aux 20 et 27 juin. Pour ce qui nous concerne, il s'agit de renouveler les élus au Conseil régional d'Île-de-France et au Conseil départemental des Yvelines (lire ci-contre).

Pour voter, physiquement ou par procuration, il est nécessaire d'être inscrit sur la liste électorale. Il est indiqué à tous les nouveaux habitants dans la commune ainsi qu'à ceux qui ont changé d'adresse au sein de la commune qu'ils peuvent désormais réaliser cette formalité jusqu'au 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin, soit le 14 mai. Il est possible de vérifier son inscription sur la liste électorale :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

DÉMARCHES EN LIGNE

www.maurepas.fr

Formalités administratives

« Justif'Adresse »

« Justif'Adresse » est une mesure de simplification des démarches en ligne permettant d'obtenir sa carte nationale d'identité, son passeport, son permis de conduire ou son certificat d'immatriculation sans produire de justificatif de domicile.

Après s'être connecté à une téléprocédure de demande de titre via le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) et après avoir renseigné son état civil et son adresse, tout usager résidant dans les départements métropolitains incluant la Corse (sauf les DROM-COM) peut demander la validation de son adresse pendant sa demande de titre.

<https://ants.gouv.fr/>



Continuons Maurepas !

C'EST DE SAISON, LE RETOUR DE LA GRANDE SALADE NIÇOISE.

Comme chaque année le mois d'avril annonce le vote du budget de la commune. Il s'agit d'un exercice technique complexe puisque la comptabilité publique n'a pas les mêmes règles que celles du privé.

On comprendrait aisément, comme certains en ont eu la sagesse, que de nouveaux élus ou des élus moins aguerris à cette gymnastique, fassent preuve de prudence dans leur analyse.

Il est même compréhensible comme cela a été fait l'année dernière, que les élus des groupes minoritaires qui le souhaitent, puissent disposer d'une

formation payée par la collectivité afin d'en maîtriser les principes et de disposer de l'analyse nécessaire à leur vote.

Au lieu de cela, certains se complaisent volontairement ou pas, à mélanger tout, en additionnant du riz, des tomates et du thon !

Oui, mais voilà, si ce mélange donne du goût à la salade niçoise, il a tendance à rendre les explications budgétaires indigestes.

Alors que nous finissons l'année 2020 avec un excédent de 5,2 M€ et que notre désendettement actuel est de 4,5 années.

Ceux qui ne font jamais aucune proposition, les mêmes qui lors des élections nous prédisaient une banqueroute post-électorale, nous annoncent aujourd'hui un taux d'endettement abyssal, nous laissant toujours avec la même interrogation.

Est-ce par incompréhension ou est-ce calculé dans le but d'inquiéter inutilement les Maurepasien ?

Que tout le monde se rassure les finances sont bien tenues et cette année encore les taux communaux d'imposition resteront fixes à Maurepas.

En avant Maurepas

LE BUDGET : MAUVAIS PRÉSAGE POUR PRÉPARER L'AVENIR ?

Vous avez été étonnés de ne pas nous lire régulièrement dans chaque bulletin.

D'une part les règles restrictives imposées à ces expressions libres et le choix du maire de ne pas nous associer à l'action municipale réduisent les sujets.

D'autre part nous avons fait le choix de nous abstenir de toute critique pendant cette période difficile.

La crise du COVID impose la réflexion sur notre avenir. Nous imaginons que le budget 2021 tracerait la voie. Déception !

Il est structurellement déficitaire : les recettes ordinaires ne couvrent pas les dépenses ordinaires. L'équilibre est réalisé par des écritures exceptionnelles : on vend les bijoux de famille (terrains etc.) et on utilise le prêt relais prévu pour la piscine pour financer le fonctionnement. Quelle surprise de constater le volume important des frais d'intermédiaires et honoraires mais aussi la hausse de 36% des indemnités de certains élus... L'aide aux entreprises en est gâchée...

Autrement dit, la majorité ne modifie pas son logiciel, au contraire !

Or, crise sanitaire et lutte pour le climat font bouger les curseurs. Il faut envisager l'avenir autrement tant pour notre pays que pour notre commune. Réfléchir à l'école, à la condition des personnes âgées, à la jeunesse, la pratique du sport, la culture... Cette crise qui a rompu brutalement les relations de convivialité a aussi montré un besoin profond de solidarité. Chez les anciens comme chez les jeunes. Tout comme un grand besoin de nature.

Travaillons ensemble sur ces questions !

www.en-avant-maurepas.fr

Pour rejoindre l'équipe En Avant Maurepas

Yann Lamothe y.lamothe@maurepas.fr ou

yann.lamothe@sqy.fr - Edite Pires e.pires@maurepas.fr

Maurepas dynamique et solidaire

INQUIÉTUDES

Lors du débat sur le budget au dernier Conseil municipal du 30 mars, nous avons constaté une évolution inquiétante des finances de la ville. Si les chiffres de 2020 présentent un résultat positif c'est principalement grâce la vente de l'immeuble des Coudrays au promoteur Capelli pour 720 000 € et enfin l'indemnisation du sinistre de la halle pour 920 000 €. Les prévisions 2021 sont positives car elles sont considérées comme des revenus : le prêt relais de 8 670 000 € obtenu pour le lancement des travaux de la piscine en attendant d'éventuelles subventions, puis 2 755 000 € pour la vente des Hauts Bouleaux à SQY et le solde de 500 000 € d'indemnisation de la halle. Ces ressources exceptionnelles équilibreront les comptes en 2021. En 2022 tout sera plus compliqué car il faudra rembourser le prêt relais, compenser le déficit d'exploitation prévu par le concessionnaire de la piscine et reconstruire la halle. Que restera-t-il pour la rénovation de l'école de la Malmédonne ? L'issue de la crise sanitaire est incertaine. Nous pensons que la commune, avec les services de l'Éducation nationale, devrait prévoir pour le dernier trimestre de l'année scolaire et l'automne, un dédoublement de certaines classes en utilisant à certaines heures les équipements sportifs et de loisirs mitoyens des écoles (Agiot, Malmédonne, Bessières). C'est la demande de nombreux parents qui souhaitent que la continuité pédagogique soit assurée dans de bonnes conditions pour la santé et l'éducation des enfants.

Ismaila Wane, Martine Fayolle et Benjamin Bouhanna

Élu-e-s Maurepas Dynamique et Solidaire-Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr

Contact : maurepas.ds@gmail.com - Facebook : www.facebook.com/maurepasds

V O L V O

Volvo XC90 hybride rechargeable

T8 AWD 390 CH GEARTRONIC 8 - 7 PLACES INSCRIPTION LUXE

Suivez votre propre chemin

MODÈLE PRÉSENTÉ
966€ / MOIS
EN LOA 48 MOIS⁽¹⁾
1^{er} loyer de 12 000€

ENTRETIEN ET GARANTIE INCLUS⁽²⁾



(1) Exemple pour la Location ballon avec Option d'Achat (LOA) d'un VOLVO XC90 Recharge T8 AWD 390 ch 7 places Geartronic 8 Inscription Luxe neuf, avec option peinture métallisée, pour un montant total d'une valeur de 80 350,00 € TTC sur 48 mois sans dépôt de garantie, avec 1^{er} premier loyer de 12 000 € TTC suivi de 47 loyers de **965,59 € TTC** incluant les prestations d'entretien et extension de garantie (2) et «garantie perte financière (3)». En fin de contrat, vous avez la possibilité de devenir propriétaire en levant l'option d'achat finale de 40 858,03 € TTC. En cas d'acquisition du véhicule, le montant total du sera de 96 446,76 € TTC. Loyers mensuels exprimés TTC, hors bonus/malus écologique et carte grise. Offres non cumulables, réservées aux professionnels, en France métropolitaine, valables jusqu'au 31/03/2021, dans le réseau Actena Automobiles. Consommation 2,5 - 3,3 litres/100 km^{*} / Emission 57 - 76g CO₂/km^{*}. Les valeurs de consommation de carburant et les émissions de CO₂ mentionnées ont été déterminées conformément à la WLTP, la procédure d'essai mondiale harmonisée pour les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers, et mesurées en conditions de conduite réelles (RDE). Ces chiffres sont des valeurs mesurées selon la WLTP et extrapolées en valeurs NEDC. Les moteurs satisfont donc à la norme d'émission EURO 6d-TEMP.(2) l'assurance garantie perte financière qui intervient en cas de vol ou de destruction totale du véhicule en complément de l'assurance automobile ou en cas d'événements imprévus est un produit de Cardif Assurances Risques divers et d'Icare Assurances. (3) L'offre Entretien et Extension de Garantie comprend les révisions préconisées par le constructeur, la prise en charges des pièces d'usure, le 1^{er} contrôle technique offert, une garantie panne mécanique, l'assistance dépannage/remorquage en cas de panne et le véhicule de remplacement, c'est un produit d'Icare et d'Icare Assurance.

Volvo XC90 hybride : Consommation en cycle mixte (L/100 km) WLTP : 2,5 - 3,3 - CO₂ rejeté (g/km) WLTP : 57-76.

WWW.ACTENA.FR

ACTENA
AUTOMOBILES

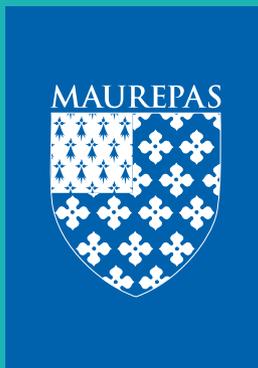
75 PARIS 16 01 44 30 82 30
92 NEUILLY 01 46 43 14 40
92 NANTERRE 01 47 21 10 07
92 LA GARENNE 01 56 47 06 60
78 PORT MARLY 01 39 17 12 00
78 VERSAILLES 01 39 20 17 17
78 MAUREPAS 01 30 50 67 00
78 BUCHELAY 01 34 79 92 92

56, AVENUE DE VERSAILLES
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE
53 AVENUE DU MARECHAL JOFFRE
86, AVENUE DE L'EUROPE
8, ROUTE DE ST GERMAIN
45/47, RUE DES CHANTIERS
ZA PARIWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES

PRIOD

SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 82 21 / SERVICE FLOTTES-ENTREPRISES LLD GCV : 01 56 47 06 60

5^e édition



BUDGET PARTICIPATIF

Environnement, loisirs, bien-être animal

Votez pour votre projet
préfér 

maurepas.fr